

**Pierre Poivre au Comité secret.**  
**A l'Isle de France, ce 15 novembre 1755.**

---

Un document des Archives Nationales A.N. Col C/4/9 carton 85, n°31 (Lettre autographe)

Bref rappel depuis le départ sur *la Colombe* en 54 jusque janvier 55, date de son départ de Manille. Retrouve à Sambuangan (île Mindanao), le gouverneur, le Sr Oscote qui avait essayé de répondre à la demande de Poivre en négociant avec des habitants des Moluques, mais divers contretemps ne lui avaient pas permis de rassembler les épices désirées. Départ de *la Colombe* pour les Moluques. Le 20 février 55, Meao (impossible d'atterrir), puis Tafouri, Xulla, Célèbes, Button, croisé un vaisseau hollandais. 10 avril en rade de Lifao (Timor). Reçu par le gouverneur fort dévoué avec qui Poivre passe une convention : le gouverneur tâchera de se procurer les épices, et s'engage à fournir chaque année, trois cents esclaves et cinq à six cents pics de cire. Le 2 mai, embarquement après achat de 19 esclaves et 15 pics de cire. 8 juin 55, arrivée à Port-Louis. « Aujourd'hui il ne reste aucun de ces plants précieux. J'en eusse apporté mille des deux espèces, que tous mille eussent péri en mon absence » : responsable Aublet. Sentiment du plus total abandon de la part de la Compagnie.]

---

Lettre n°21

A l'Isle de France, ce 15 novembre 1755

Messieurs

J'ai eu l'honneur de vous écrire l'année dernière que je m'embarquais sur *la Colombe* pour aller à Manille suivre les opérations que j'avais commencées dans ce pays-là en 51 et 52 pour l'exécution du projet que vous m'avez confié : opérations dont je vous ai rendu compte annuellement et surtout par ma lettre de janvier 54.

J'ai emporté d'ici une cargaison de boissons, de fer, de mauvais fusils de traite et quelques autres marchandises d'Europe, les rebuts de vos magasins car M. Bouvet n'ayant de votre part aucun ordre de me seconder, n'a osé prendre sur lui de me donner des marchandises qui auraient pu en certaines circonstances devenir nécessaires à la colonie.

Avec un vent toujours favorable, il m'a fallu trois mois et demi pour me rendre à Manille dans un bâtiment qui ne marchait point, faisait beaucoup d'eau et n'avait aucune bonne qualité. On me l'avait donné tout mauvais qu'il était parce qu'il n'y en avait pas d'autre, et que les opérations commencées demandaient à être suivies sans interruption.

J'ai trouvé aux Philippines un nouveau gouverneur général ; la guerre y était allumée entre les Espagnols et les insulaires de Mindanao alliés à ceux de Jolo, la communication coupée entre Manille et les îles méridionales de l'archipel, au point que pendant cinq mois de séjour en ce pays-là, je n'ai pu recevoir une seule lettre du Sr Oscote gouverneur de Sambuangan chargé de notre affaire, sur les opérations duquel j'avais principalement compté en entreprenant ce voyage.

Je me suis défait de ma cargaison avec bénéfice et j'en ai acheté une autre convenable aux besoins de cette colonie. C'est ce qui m'a donné le moins de peine.

L'article essentiel, l'objet principal et secret de mon voyage m'a embarrassé dans les circonstances où je me suis trouvé. Point de nouvelles de Sambuangan, point même d'apparence que le gouverneur du lieu ait [pu] rien exécuter puisqu'il était en guerre avec les gens dont il avait compté se servir pour l'acquisition projetée. Je ne voyais d'autre parti à prendre que celui d'aller à Sambuangan chercher moi-même les nouvelles que j'avais inutilement attendues, de là poursuivre mon voyage au travers des Moluques et tenter d'acquérir par moi-même les précieux plants que vous désirez. Mais pour prendre un tel parti il me fallait une bonne frégate bien [...] et celle que j'avais, ne marchait pas, dérivait beaucoup, portait [...], ne gouvernait point du tout. Dans ce bâtiment j'avais eu pour tout équipage huit matelots blancs et 22 lascars dont les quinze meilleurs avaient déserté à Manille dans la crainte de retourner à l'Isle de France qu'ils regardaient comme un pays d'esclavage.

---

<sup>1</sup> Les nombreux illisibles sont dus à la reliure qui empêche de bien lire les fins de ligne des pages de gauche. On devrait pouvoir améliorer la transcription en accédant à l'original au lieu d'un microfilm.

Avec si peu de monde pouvais-je espérer de me défendre contre une multitude de pirates qui infestaient les mers de cet archipel, et qui tout récemment venaient d'enlever aux Espagnols deux galères armées chacune à [...] de deux cents hommes ? Avec une telle frégate, pouvais-je fuir les bateaux hollandais que je devais naturellement m'attendre de rencontrer, et dont [...] rien de bon à espérer ? Je prévoyais tous les risques qu'il y aurait à parcourir plus de six cents lieues de mers semées d'îles et d'écueils ignorés, à longer des côtes inconnues avec un vaisseau qui n'était point boulinier<sup>2</sup>, qui ne virait jamais vent devant, et difficilement vent arrière.

Un danger d'une autre nature mais peut être plus inévitable me [...] une impression plus frappante, celui de rester responsable des événements [...] manque de succès, après avoir manqué des secours nécessaires pour réussir. J'ai prévu, Messieurs, tous ces risques et me suis déterminé à les courir pour votre service. En conséquence j'ai fait caréner et doubler à neuf [...] qui faisait jusqu'à onze pouces d'eau par heure. Je lui ai fait ajouter une fausse quille pour diminuer par là sa dérive, j'ai fait augmenter de six pouces le safran de son gouvernail, espérant qu'elle en gouvernerait [...]. Nous nous sommes armés autant qu'il nous a été possible, j'ai recouvré [...] de nos déserteurs et j'ai remplacé les autres par ce que j'ai pu ramasser de matelots indiens ou topas.

Ma cargaison étant achevée, je suis parti de Manille le 22 janvier de cette année 55. En sortant de la baie j'ai donné ordre au capitaine de chercher l'île de Mindoro et de côtoyer les Philippines jusqu'à Mindanao. Le 3 de février nous avons mouillé à l'entrée du port de la Caldera, où nous avons rencontré la flotte espagnole dont le général s'est trouvé, heureusement pour nous, être un de mes amis, et nous a rendu plusieurs services essentiels. Ce commandant ayant su que mon dessein était d'aller à nos îles en traversant les Moluques, il m'a déclaré devant tout l'état-major du vaisseau qu'il avait connu un capitaine hollandais qui, sortant de Manille, avait pris la même route pour se rendre à Batavia, et qu'après ce voyage le même capitaine l'avait assuré qu'il ne voudrait pas refaire la même route quand on lui donnerait pour récompense le lest de son navire en pains ou barres d'or.

Dès le premier instant de mon arrivée à la Caldera, j'ai dépêché un exprès avec une lettre à Sambuangan, et sur la réponse du gouverneur je me suis rendu le 6 dans sa rade.

A Sambuangan le Sr Oscote, gouverneur du lieu, m'a expliqué au long ce qu'il m'avait écrit en abrégé dans la lettre que j'avais reçue de lui à la Caldera. Il m'a dit qu'il m'avait attendu l'année dernière 54 avec une inquiétude extrême, vu que je lui avais promis de revenir. Que pour avoir manqué à ma parole, j'avais laissé échapper la plus belle occasion de réussir. Qu'en janvier 54 il était venu dans sa rade deux embarcations moluquoises qui avaient apporté quatorze pics de girofles dont près de la moitié était des girofles mûrs ou antophiles, et dix pics de noix muscades toutes dans leur coque, et plusieurs avec leur macis. — Que chaque embarcation avait huit hommes qui lui avaient paru de bonnes gens. — Que si j'étais revenu à Manille en 53 comme je le lui avais promis, j'aurais trouvé ces gens là à Sambuangan en janvier ou février 54. — Que par son moyen il m'eut été facile de traiter avec ces gens-là ; qu'ils m'eussent volontiers conduits eux-mêmes dans les lieux où ils recueillent les épiceries à l'insu des Hollandais ; que pour cela j'en eusse pris quelques-uns à bord de ma frégate ; que les deux embarcations nous eussent suivis, et qu'enfin d'une façon ou d'une autre on eut fait de ces gens-là ce que j'eus voulu en les prenant par l'intérêt.

Si l'on m'avait envoyé, Messieurs, la frégate que j'avais demandée aux îles en 52, ou si l'on m'avait accordé à Pondichéry le bot que j'y demandai en 53, en proposant pour l'obtenir l'arrangement le plus avantageux aux intérêts tant de la Compagnie que des armateurs pour Manille, je me serais rencontré à Sambuangan avec ces embarcations moluquoises en janvier ou février 54 et j'eus profité d'une si favorable occasion.

Le Sr Oscote m'a ajouté qu'en mon absence il avait à ma considération traité ces Moluquoises avec toute l'affabilité possible, avait acheté leurs épiceries aux prix qu'ils avaient demandé pour les attirer une autre fois, que ces bonnes gens avaient promis de revenir dans la mousson de l'année 55, c'est à dire en août ou septembre, non seulement avec des épiceries marchandes, mais avec des plants et des graines fraîches des deux espèces, qu'ils s'étaient engagés à apporter moyennant une

---

<sup>2</sup> *Boulinier*. Un bâtiment bon boulinier est celui qui marche bien quand il navigue sous allure du plus près. (Dic de marine à voiles et à vapeur. P.-M.-J. de Bonnefoux)

récompense convenue, qu'enfin ils étaient repartis à la fin de mars, très satisfaits, et promettant bien de revenir.

J'ai appris en même temps que ces épiceries avaient été envoyées à Manille dans un sampan qui avait été pris par les pirates à l'entrée de la baie, qu'il y en avait à mon adresse cinq pics de chaque espèce, c'est à dire tous les antophiles (qui ne sont pas le girofle marchand et ne peuvent servir qu'à être semés), et les noix muscades les plus fraîches.

Le Sr Oscote avait semé des uns et des autres : mais aucune graine n'avait germé. Il les jugeait trop vieilles parce que ceux qui les avaient apportées, étaient venus contre mousson, et avaient mis cinq à six mois pour se rendre, ne faisant que de petites journées souvent à la rame, allant d'île en île, couchant toutes les nuits à terre, et faisant souvent de longues relâches dans certaines îles désertes tant pour faire la pêche et [...] des vivres, que pour laisser passer les mauvais temps.

Le Sr Oscote m'a remis un petit sac de ces mêmes girofles mûrs, et des noix muscades longues et rondes, toutes dans leur coque qu'il avait réservées pour semer en différents temps.

J'ai appris que peu de temps après l'entrée dudit Sieur dans son gouvernement de Sambuangan en mars 53, les insulaires de Mindanao s'étaient alliés à ceux de Jolo pour faire ensemble la guerre aux Espagnols, que par conséquent il n'avait pas été possible de traiter avec eux pour l'expédition projetée ainsi que nous en étions convenus : mais le Sr Oscote m'a assuré que les affaires paraissant disposées à la paix, les espérances renaissaient de ce côté-là, et qu'il serait facile de réussir tant par la voie des Jolos que par celle des Mindanaos. En conséquence j'ai renouvelé avec lui nos premières conventions, et l'ai prié de travailler à notre affaire avec la même activité comme si je devais ne point réussir dans mon voyage.

Dès ce moment je n'ai plus pensé qu'à ma traversée des Moluques. J'ai prié le gouverneur de me faire chercher certains pratiques<sup>3</sup> que j'avais arrêté en 52 à Manille dans l'espérance qu'on m'y eut envoyé une frégate des îles. Dans ce dernier voyage, je les avais inutilement cherchés à Manille : depuis ma première sortie de ce pays-là, ils avaient passé à Sambuangan, et j'ai appris qu'ils y étaient morts ou employés à des expéditions éloignées. Quelle différence, Messieurs, pour le succès de votre projet, si par vos ordres on m'avait donné dans le temps les secours que j'ai demandés !

Le Gouverneur m'ayant assuré qu'il attendait incessamment de Jolo un certain Moloc, capitaine malais, grand pratique des mers que j'allais parcourir, et que je pourrais l'engager à venir avec moi, je me suis déterminé à l'attendre quelques jours.

Pendant ce temps-là j'ai tâché de gagner un Hollandais réfugié et établi aux Philippines que le Sr Oscote, de concert avec moi, avait amené à Sambuangan lorsqu'il était venu en prendre le gouvernement, dans la seule vue de se servir de lui ou de ses lumières pour l'exécution de notre projet. Cet homme avait commandé 15 années par mer au service des Hollandais dans les Moluques. Il demeurait alors chez le Sr Oscote. Je lui ai offert mille piastres pour faire le voyage avec nous, lui promettant d'ailleurs de le défrayer généralement jusqu'à son retour à Manille. Il s'est informé des qualités et de la force de notre frégate, puis m'a déclaré qu'il ne voulait pas pour mille ni dix mille piastres risquer aussi évidemment d'être pris par les Hollandais.

Je l'ai consulté sur les lieux où je devais toucher pour rencontrer ce que je cherchais, lui déclarant que mon dessein était de donner à Meao. Il m'a confirmé que j'y trouverais beaucoup de girofles : mais que le mouillage y était sous le vent, difficile à trouver, et de mauvaise tenue : que si j'avais une bonne frégate bien armée avec cinquante bons hommes européens, il me conseillera d'aller ailleurs où j'aurais beaucoup plus de facilités, et où je trouverais tout à la fois les deux espèces ; ajoutant qu'en ce cas il viendrait volontiers avec nous, et ne demanderait de récompense qu'après avoir mis lui-même à bord, la quantité de plants que nous voudrions. Je connaissais fort bien l'île et l'endroit qu'il me nommait, j'y avais longtemps pensé, et aurais bien voulu y aller : mais je n'avais ni le bâtiment ni l'équipage nécessaire pour cela. Avec *la Colombe* armée comme elle était, je ne pouvais rien tenter que sur des îles désertes, ou habitées des nations amies telles que Timor où l'Hollandais m'assurait que je pourrais trouver quelque chose.

---

<sup>3</sup> Note JPM : *marin pratique*, *pratique* = pilote

Après avoir attendu quatre jours à Sambuangan sans voir paraître le pratique que j'attendais, la force des courants nous a fait rompre notre câble, et perdre une ancre : j'ai craint d'en perdre une seconde car il ne nous en restait que trois à bord y compris l'ancre à jet. J'ai donné ordre au capitaine de suivre le voyage et d'aller chercher l'île de Meao. En conséquence je lui ai donné pour instruction un routier que j'avais traduit de l'espagnol, lequel s'est trouvé fort juste.

Le onze février, nous avons débouqué le détroit de Basilan. Le 19, nous avons passé dans le canal formé par le pic de Siao et les îles de Buqui. Le 20, nous avons atterré à Meao.

Nous avons rangé le plus près qu'il nous a été possible la côte nord-nord-est et est de l'île. En doublant sa pointe sud-est, nous avons découvert un grand et bel enfoncement situé sous le vent de la dite-île, au fond duquel la mer était comme un étang, quoique là où nous étions, elle fut très creuse et mauvaise. Nous avons aussitôt mis au plus près pour donner dans cet enfoncement, et avons approché du rivage jusqu'à la distance de deux encablures, sans trouver de fond. Il aurait fallu suivre ainsi tout le cercle de l'enfoncement ; mais il y avait encore bien du chemin, la nuit approchait, nous voyions devant nous quelques brisants : nos marins ont jugé qu'il n'était pas prudent de pousser plus loin pour ce jour-là : qu'il valait mieux virer de bord, et courir des bordées toute la nuit pour se relever ou se maintenir [...] vent de l'île, et donner le lendemain au point du jour à l'endroit où nous aurions été la veille, pour chercher de jour le mouillage et reconnaître mieux la côte.

Je n'ai pu que donner mon consentement à un avis aussi sage, il était celui de tous les officiers du vaisseau. On l'a mis à exécution ; toute la nuit on a couru des bordées en serrant le vent autant qu'il était possible, et le lendemain au point du jour, nous nous sommes trouvés à cinq ou six lieues sous le vent de Meao sans que nous ayons [pu], malgré tous nos efforts, rapprocher l'île. Dans cet embarras j'ai donné ordre au capitaine de tâcher de gagner l'île de [...] qui nous restait sous le vent, à la distance de trois ou quatre lieues. J'espérais trouver là un mouillage, et y attendre quelque brise devenue plus favorable pour delà regagner Meao qui n'en est éloignée que de neuf lieues. Nous avons fait route pour l'île de Tafouri, et dans la nuit nous l'avons dépouillée [sic] de la même façon que nous avons dépouillé Meao. Avec une bonne frégate cela ne me serait pas arrivé.

Nos marins qui n'ont assurément rien à se reprocher dans cette affaire ont dressé un procès-verbal qui atteste la vérité de ce que je viens de dire sur la façon dont nous avons dépouillé les deux îles de Meao et de Tafouri. Mais rien ne me consolera d'avoir été à la distance d'un jet de pierre de cette île fertile en giroflles, et de n'avoir pu aller à terre, recueillir ces précieux fruits, enlever ces plants tant désirés qui auraient pu faire la richesse de la Compagnie. Avec un vaisseau un peu boulinier l'affaire était faite ; mais je ne l'avais pas ! Me serait-il permis de vous le demander, Messieurs, pourquoi ne l'avais-je pas ? Pourquoi n'avais-je pour une expédition semblable que le plus mauvais vaisseau qui ait jamais été à la mer ?

Après avoir inutilement lutté contre le vent et le courant, je n'ai eu d'autre parti à prendre que celui de poursuivre le voyage ; nous avons donc fait route pour aller reconnaître la côte orientale de la grande île Célèbes.

Le 26 février, nous avons donné dans le canal formé par les îles de Xulla à l'est, et par un archipel de cinquante ou soixante îles à l'ouest. De toutes ces îles, les cartes hollandaises n'en marquent que deux ou trois. Ce passage a quelque chose d'effrayant pour quiconque y donne la première fois. Nous y avons couru quelque risque faute de pratique, et nous nous sommes trouvés une fois par trois brasses sur une tête de roche. Mais nous avons toujours eu beau temps, vent en poupe et belle mer.

J'abrège : je passe sur plusieurs petits événements, et tranche sur toutes les observations, quelque importantes qu'elles puissent être. Nous avons côtoyé l'île Button ; nous avons donné dans la grande baie de Doull où nous avons cherché à approcher quelques bateaux du pays qui, à notre vue, ont pris chasse, et ont bientôt disparu. Nous n'avons pas trouvé de fond dans cette baie, nous en sommes sortis au plus tôt, et avons continué à prolonger la côte.

A une anse de sable où nous avons vu beaucoup d'hommes assemblés, j'ai envoyé le canot armé avec un interprète de la langue malaise pour parlementer avec ces gens-là, et les engager à venir à bord, ou à nous permettre de mettre à terre. Ces insulaires étaient en guerre avec les Hollandais ; rien n'a pu les persuader que nous n'étions pas hollandais ; ils n'ont jamais voulu se fier à nous, et tandis

que l'interprète à bord du canot parlementait avec eux, ont paru deux ou trois cents hommes armés qui se sont approchés du rivage, criant mille injures contre les Hollandais de la nation desquels ils nous supposaient être.

Comme je savais que cette île produit des épiceries, j'aurais insisté plus longtemps, et fait de nouveaux efforts pour persuader à ces insulaires que nous n'étions pas Hollandais, si j'avais eu assez de monde pour nous mettre à l'abri d'un premier feu. Mais en parlementant ainsi avec des gens qui nous prenaient pour leurs ennemis, je pouvais perdre la meilleure partie de mes huit matelots blancs, et c'étaient eux seuls qui manœuvraient la frégate car notre recrue de Manille ne valait rien. D'ailleurs nous étions [...] d'une côte qui ne porte pas de fond, il pouvait survenir un grain de [...] qui nous eut jeté à terre, sans ressource avec un bâtiment comme *la Colombe*. Nous étions dans le passage nécessaire de tous les vaisseaux hollandais qui vont de Batavia aux Moluques.

Si j'avais été mieux armé j'eus passé à l'ouest de Button dans le canal que forme cette île avec la côte des Macassars. Ce canal [...] fond dans toute son étendue. L'île est beaucoup plus peuplée de ce côté où est située la ville royale : mais on y trouve des vaisseaux hollandais plus fréquemment que de l'autre côté, et on ne peut les éviter car [...] est comme une rivière. On y est de plus exposé aux insultes des insulaires des deux côtes qui sont entreprenants surtout lorsqu'ils rencontrent un bâtiment mal armé.

Nous avons rencontré plusieurs embarcations du pays que nous n'avons jamais pu joindre ; enfin nous avons rencontré le vaisseau hollandais qui va annuellement à Ternate. Nous l'avons trompé en montrant pavillon de sa couleur. Il n'a pas soupçonné qu'il put y avoir un bâtiment d'une autre nation dans ces mers. Heureusement il nous a laissé passer.

Après avoir inutilement lutté quatre ou cinq jours contre le vent pour tâcher de doubler la pointe méridionale de Button, et [...] mouillage dans un enfoncement situé derrière cette pointe, après avoir manqué de sous-sombrier par la violence d'un grain du sud-est, nous avons fait route pour aller attaquer le cap de Flore sur l'île de [...]. Nous avons passé entre deux *paracels* fort dangereux situés dans le sud et le sud-est de Button. Le 19 de mars nous avons donné dans le détroit de Larentouc.

Le 29 du même mois nous avons passé le détroit de [Lamak...], le 10 avril nous avons mouillé en rade de Lifao. Cette place est le premier établissement des Portugais sur l'île de Timor.

J'ai été fort bien reçu du gouverneur qui m'a généreusement accordé tous les secours et toutes les permissions que je pouvais désirer. A son exemple tous les Portugais de la colonie nous ont accablés de politesses.

J'ai d'abord pris les informations nécessaires sur l'objet principal de mon [...], et tous les Portugais que j'ai consultés, m'ayant confirmé ce que j'avais ouï-dire à Sambuangan et à Larentouc, que l'île de Timor produisait des épiceries en certains endroits connus de peu de personnes, je me suis ouvert à M. le gouverneur sur le vrai motif de ma relâche dans sa rade. Il m'a répondu qu'il savait bien que dans les provinces orientales de l'île il y avait des noix muscades : que son prédécesseur en avait envoyé quelques-unes du cru de ces provinces au vice-roi de Goa : qu'on lui en avait fait voir depuis quelques autres : qu'il ne savait pas positivement l'endroit où l'on trouvait de ces arbres, mais qu'il allait s'en informer. Quant aux gérofliers, il m'a dit avoir ouï-dire qu'il y en avait quelques arbres dans la province de Servian : mais que cela n'était pas certain et que d'ailleurs ce pays ayant été mis tout récemment en combustion par les Hollandais, on ne pourrait pas y aller en sûreté. Au reste il m'a donné sa parole de faire tous ses efforts pour découvrir la vérité à ce sujet, et me procurer les plants et graines que je lui demandais.

En effet j'ai vu partir le lendemain son secrétaire dans une grande embarcation pour les provinces orientales, et il a expédié deux Timoriens du côté de l'ouest, dans la province de Servian.

Quinze jours après, le susdit secrétaire est revenu avec de grandes bailles contenant plusieurs petits plants en assez mauvais état, adhérant chacun à une noix. Ces noix, par leur forme et l'empreinte extérieure gravée sur leur coque, m'ont paru être des noix muscades. Il y en avait de deux espèces, des rondes et des longues. Parmi celles-ci, une seulement, beaucoup plus grosse que les autres, ressemblait en tout à celles que j'avais eues à Manille en 51. Les autres étaient plus petites, et avaient la coque plus rembrunie. J'en ai ouvert quelques-unes des rondes. Je les ai trouvées peu aromatiques, mais d'ailleurs avec tous les caractères de la vraie muscade.

J'ai ensuite observé les feuilles de quelques plants plus forts que les autres, j'y ai reconnu tous les traits qui caractérisent un plant de muscadier, mais le peu d'aromate des noix que j'avais ouvertes m'a fait regarder ces plants comme d'une qualité bien inférieure à ceux que j'avais eus à Manille. J'ai déclaré au gouverneur et à son secrétaire que je regardais ces noix comme une espèce sauvage ou dégénérée, quoique des gens du pays assurassent que c'était des vrais *pala* (muscades), et que les longues, surtout la plus grosse, devaient être beaucoup plus aromatiques que les autres que j'avais ouvertes. Je n'ai osé ouvrir celle-ci, crainte de perdre le plant qui y tenait. J'ai aussitôt transplanté dans des sçeuillots [sic] ce qu'il y avait de meilleur parmi tous ces plants. J'en ai compté onze bien vivants, quoique dans ce nombre il n'y en eut que deux ou trois dont le pivot fut bien entier. Je les ai tout de suite transportés à bord.

Le secrétaire m'a déclaré que dans les provinces d'où il revenait, les gens du pays l'avaient assuré qu'il n'y avait point de géroflief, mais que du côté de Servian il devait y en avoir. A peu près dans le même temps sont revenus les deux Timoriens expédiés dans la province de Servian. Ils n'avaient pu parvenir jusqu'au lieu où on les avait envoyés, ils s'étaient égarés dans les bois, ou plutôt ils avaient eu peur de rencontrer des ennemis car cette province était désolée par la guerre.

Comme il ne m'était pas possible d'attendre davantage, et de recommencer de nouvelles opérations, j'ai dressé un petit mémoire pour M. le gouverneur, le priant de faire tous ses efforts pour parvenir à l'acquisition entière des plants des deux espèces, savoir de noix muscade de l'espèce de Banda sans aucune différence, et de clous de girofle. Je lui ai remis ce mémoire qui contient les éclaircissements nécessaires pour réussir dans ses opérations et n'être pas trompé.

J'ai ajouté à ce mémoire un traité que j'ai fait et signé au nom de la Compagnie par lequel je m'engage en son nom de payer au dit gouverneur, ou faire payer à son ordre telle somme pour tant de pieds de vrais muscadiers, et telle autre somme pour tant de pieds de vrais gérofliefs, le tout montant à quatorze mille piastres pour quarante plants dont vingt de chaque espèce.

Nous sommes convenu que le gouverneur ferait toutes les avances pour ses opérations, qu'aussitôt qu'il aurait réussi il m'en donnerait avis, et je me suis engagé au nom de la Compagnie d'aller aussitôt (ou quelqu'un à ma place) à Timor y recevoir les plants qu'il aurait, et qu'en ce cas ledit gouverneur préparerait une cargaison d'esclaves pour nous donner les moyens de dédommager notre armement.

Nous sommes de plus convenu verbalement que dans le cas où le dit Sr gouverneur viendrait à acquérir une plus grande quantité de plants que celle qui est arrêtée dans le traité, il enverrait ce surplus à Macao au Révérend Père procureur des jésuites français, notre commun correspondant, pour être par ledit procureur embarqué sur nos vaisseaux à Canton et porté à nos îles.

Ce gouverneur a pour le moins autant de facilités à réussir que celui de Sambuangan, parce qu'il a tous les jours sa rade pleine des bateaux des Macassars qui sont hardis navigateurs, et connaissent toutes les îles, grandes et petites de l'archipel. Il y en a même une colonie établie sur Timor, et qui dépend du gouvernement portugais. Les soldats mêmes auxquels les Portugais ont de tout temps confié la garde de leur place de Lifao, sont originaires de Button (ce sont des Siccas, peuple établi sur la grande île de Solor, mais originaires de Button) et y sont reçus par les naturels comme parents ou alliés. Lorsque j'étais à Timor, il y avait trente deux embarcations macassares armées en guerre, mouillées dans un port à l'est de Lifao, lesquelles attendaient le gouverneur qui les avaient fait venir et devait aller s'en servir pour une expédition contre un chef révolté et soutenu par les Hollandais.

Vous voyez donc, Messieurs, qu'on travaille de deux côtés à l'acquisition que vous désirez. Dans le nord des Moluques, vous avez à vous le gouverneur de Sambuangan ; au midi celui de Timor qui tous les deux sont d'honnêtes gens, ont des facilités égales pour réussir et ont leur intérêt de ne rien négliger pour cela. Il me paraît que c'est tout ce que j'ai pu faire ; et j'ai lieu d'espérer que mon voyage ne vous sera pas infructueux, quoiqu'il eut pu terminer l'affaire si j'avais eu les secours convenables.

Outre ce que j'ai fait pour l'objet essentiel de mon voyage, j'ai ouvert le commerce de nos îles avec Manille. Ce commerce renouvelé de trois en trois ans, et concerté avec les armateurs de Pondichéry, pourrait être fort utile à cette colonie. J'ai la gloire d'être le premier Français qui ait reconnu ce vaste empire que la Compagnie d'Hollande s'est formé dans les Moluques où elle possède

dans le secret une source immense de richesses d'où elle tire sans cesse, et qu'elle ne pourra jamais épuiser. Je l'ai vu, du moins en partie, ce beau pays où une société de marchands, devenue souveraine par une constance invincible et une concorde inaltérable, règne despotiquement sur une multitude de sultans qui se font gloire d'être ses premiers vassaux. Je l'ai vu cet empire dont les Hollandais dérobent la connaissance à toutes les nations commerçantes de l'Europe, parce que sa solidité dépend de l'ignorance de ces mêmes nations. Nous avons acquis plusieurs connaissances qui peuvent être intéressantes, tant pour la sûreté de la navigation dans cet archipel qui s'étend du nord au sud depuis Luçon jusqu'à Sumbava, qu'à l'égard du commerce qui s'y peut faire. Plus les Hollandais par principe de politique les ont tenues secrètes jusqu'ici, plus ces connaissances paraissent devoir nous être précieuses.

Je vous ai ouvert une nouvelle veine de commerce à Timor, où les Portugais n'ont rien oublié pour m'engager à revenir tous les ans. Ils promettent annuellement trois cents esclaves à meilleur marché que ceux de Madagascar. Ils promettent de plus cinq ou six cent pics de cire, tant brute que travaillée. On peut en tirer plusieurs choses qui seraient utiles à cette colonie avec d'autant plus de sûreté que pour revenir de Timor à nos îles, on a toujours vent en poupe. Le gouverneur m'a assuré qu'il pourrait nous fournir annuellement la quantité susdite, tant d'esclaves que de cire.

J'ai acheté 19 esclaves et 15 pics de cire brute. J'aurais trouvé une beaucoup plus grande quantité de l'un et de l'autre, mais je n'avais ni place dans la cale pour la cire, ni assez de monde pour contenir plus d'esclaves. Je n'ai emporté qu'un essai, et seulement de quoi payer les frais de nos relâches. Les marchands du pays demandent de la toile bleue, des fusils, de la poudre, et autres effets de traite comme ceux qu'on porte à Madagascar, et qu'ils préfèrent à l'argent.

Nous n'avons eu aucun malade dans ce pays-là ; nous en sommes partis le 2 mai et sommes arrivés à l'Isle de France le 8 juin sans aucun accident grâces à Dieu.

J'ai remis à M. Le Président du Conseil, les paquets de l'ancien et du nouveau gouverneur de Manille qui lui étaient adressés, ceux du gouverneur de Timor à l'adresse du vice-roi de Goa, la traduction de mon nouveau traité avec le susdit gouverneur de Timor.

J'ai remis dans vos magasins ma cargaison de Manille et de Timor, avec une caisse de piastres que je n'avais pu employer en marchandises à cause du peu de capacité de la cale du vaisseau. Comme cette cargaison n'était assortie que d'effets nécessaires à votre colonie, elle a été bientôt débitée et d'autant plus promptement que ces effets ont été mis à un prix bien inférieur à celui des marchandises de même qualité provenues de tout autre endroit, parce qu'elles avaient coûté moins dans le premier achat. Vous verrez par vos livres que notre armement, loin de vous avoir été onéreux a donné 12 à 15 mille livres de bénéfice, tous frais faits. C'est plus que je n'avais osé espérer après un voyage aussi long, dont le double objet a dû occasionner double dépense, et avec un vaisseau qui n'est pas plus propre au commerce qu'à une expédition, sa capacité étant presque toute employée en cale à [...] et en soutes, son entrepont occupé par sa chaloupe, ses câbles, agrès. Si j'avais eu un grand vaisseau, j'aurais apporté bien des effets nécessaires à cette colonie, et vous eus donné beaucoup de bénéfice, par le commerce seul, et sans parler de l'objet principal.

J'ai remis au Conseil le petit sac de noix muscades et de girofles mûrs ou antophiles que j'avais reçu du gouverneur de Sambuangan. J'ai prié Messieurs dudit Conseil, d'examiner ces fruits et de les faire examiner pour en bien reconnaître la qualité et vous en rendre un fidèle témoignage. On les a reconnus pour tels que je les disais être. Le Sr Aublet, apothicaire de cette colonie, a seul fait des difficultés : mais enfin, l'évidence l'a forcé de les reconnaître ainsi que le Conseil.

Après cela j'ai remis une baille qui contenait un plant, le seul qui me restait de ceux de Timor, avec sa noix adhérente, et une autre noix dont le premier jet était mort, et qui poussait un second germe. J'ai présenté en même temps la description du plant. On l'a lue ayant le plant devant les yeux. A chaque article de la description, on a examiné attentivement si elle s'accordait avec la réalité ; on a reconnu qu'elle était juste et l'on en a dressé un procès-verbal qui atteste la justesse de ladite description. On a examiné l'autre noix avec son germe et sa racine en pivot : on l'a trouvée telle que je la disais être. Ensuite le Sr Aublet a été appelé. Il n'a pu contredire la description, mais y a ajouté du sien, surtout quelque long mot grec que personne n'a compris : puis tout bien examiné, sans dire d'autre raison a conclu que mon plant était un aréquier, et les noix des arcs. Cette proposition est peut être bien la plus forte absurdité qui puisse sortir de la bouche d'un homme qui se donne pour botaniste.

Le plant que je présentais avait trois feuilles semblables à celles d'un poirier : sans être botaniste, tout le monde sait la différence extrême qu'il y a entre un poirier et un palmier, (car l'aréquier est un véritable palmier). D'ailleurs les noix avaient une coque ligneuse, et l'on sait qu'un arec n'a qu'un brou filamenteux et point de coque. Mais n'importe : Le Sr Aublet a tenu bon dans son sentiment, ou plutôt dans sa proposition ; car il n'est pas possible qu'il ait jamais pensé ce qu'il a osé avancer.

Le Conseil, sans faire attention à ses absurdes contradictions, lui a remis la baille pour en cultiver le plant et la noix germante, avec ordre de les représenter dans l'état où ils se trouveraient au cas qu'ils vinsent à mourir.

Le Sr Aublet a fait très peu de cas de cet ordre. 28 jours après avoir reçu les plants, il les a rapportés brisés, défigurés, et en morceaux, disant que tout était mort deux jours après les avoir reçus. Ce qu'il y a de singulier dans la conduite du Sr Aublet, c'est que ce même homme qui n'a eu égard à aucune formalité pour attester l'état des plants lorsqu'ils sont morts suivant lui, a exigé les plus grandes formalités pour vous faire envoyer ces débris informes du plant et des noix pourries qui se sont trouvées dans la même baille et qu'il a défiguré au point qu'il n'est guère possible de les reconnaître, mais pas encore assez, ce me semble, pour qu'on ne voie pas que ces fruits pourris n'ont jamais été des arecs.

Comme ledit Sr a présenté à ce sujet un écrit extraordinaire au Conseil, j'ai été obligé d'y répondre. J'espère, Messieurs que vous me [...] à cet égard toute la justice due à la vérité. Vous trouverez ci-joint la réponse à l'écrit dudit Sr Aublet dans laquelle j'ai inséré tout au long l'écrit dont il s'agit. Je vous envoie également la description du plant telle que le Conseil l'a approuvée. Je vous prie de faire voir ces deux pièces à tels botanistes que vous jugerez à propos, leur décision ne peut que m'être favorable.

Cette querelle singulière que m'a faite le Sr Aublet a donné lieu à un éclaircissement que je souhaitais avoir avec lui en présence du Conseil.

Des amis m'avaient averti que le dit Sieur pendant mon absence avait débité que les plants que j'avais apporté de Manille, ici en 53 étaient des plants faux. Je lui ai demandé en présence du Conseil s'il était vrai qu'il eut débité semblable chose. Il l'a nié hardiment : puisque j'étais bien sûr de la vérité de ce qu'on m'avait dit, et que je poussais le dit Sieur dans tous ses détours, il a avoué l'avoir écrit à un seul botaniste de ses amis, et quelque temps après, par réflexion, il a ajouté qu'il l'avait aussi écrit à M. de Montaran, et à personne autre.

J'ai aussitôt sommé le dit Sieur de déclarer en présence du Conseil sur quelle raison il s'était fondé pour écrire que mes plants étaient des plants faux.

Il a donné pour première raison que je l'avais traité d'ignorant. (Je n'ai jamais donné telle épithète au dit Sieur), et pour seconde, que mes plants n'avaient pas les feuilles opposées mais bien alternes. Tout homme peut décider sur la solidité de la première raison ; et je demande à tout botaniste de [...] sur la seconde. Si un muscadier doit avoir les feuilles opposées, je conviens que mes plants n'étaient pas des muscadiers, car ils avaient les feuilles alternes, c'est à dire placées un peu au dessus l'un de l'autre sans être diamétralement opposées.

Le Conseil, à ma requête, a fait dresser un procès verbal des raisons ci-dessus, données par M. l'apothicaire contre mes plants. Ce qu'il y a de vrai, c'est que le Sr Aublet n'a pas été trois minutes à la vue de mes plants. Je peux assurer qu'il ne les a jamais vu : car dans le temps qu'il a pu être trois minutes à la vue de mes plants, il ne pouvait pas même soupçonner encore que j'eusse apporté des muscadiers, c'était le premier jour de mon arrivée dans l'île. Tout au plus il aurait pu en voir un de l'espèce des Philippines que j'ai donné mourant à M. Le Juge, sous le nom d'un mangoustancier. Ce plant n'avait aucune feuille, et n'en a jamais poussé entre les mains de M. Le Juge.

D'autres amis m'ont averti que le Sr Aublet s'était vanté d'avoir débité auprès de M. le commissaire général ce qu'il avoue avoir seulement écrit à M. de Montaran et à un ami. Je pense que si le Sr Aublet avait tenu un semblable discours à M. Godeheu, ce commissaire général eut examiné les choses par lui-même, eut demandé à voir les plants et pour plus grande sûreté en eut fait couper une branche qu'il eut envoyée en France pour être reconnue par nos plus savants botanistes : mais comme M. le commissaire n'a faite aucune démarche semblable, je pense, ou que le Sr Aublet n'a pas tenu le discours dont il se vante, ou que M. le commissaire n'y a faite aucune attention. Il ne serait pas



possible que M. Godeheu, équitable comme il l'est, eut écouté un tel discours sans chercher à s'éclaircir de la vérité, et se mettre en état d'éclairer la Compagnie sur un point aussi important. La chose était si facile ! Les plants vivaient alors aux plaines de William.

Aujourd'hui il ne reste aucun de ces plants précieux. J'en eusse apporté mille des deux espèces, que tous mille eussent péri en mon absence : non pas que la terre de votre île ne soit propre à leur culture, ou que le climat leur en soit contraire. J'ai vu Messieurs, j'ai vu dans une des îles de Xulla où j'ai débarqué, les mêmes plantes, les mêmes arbres que je vois ici dans votre île. Si vos plants ont péri, c'est qu'ils ont des ennemis, et que je suis le seul qui m'intéresse à leur sort. Vous dirai-je que autour du tronc d'un de ces plants morts on a trouvé un paquet de filasse, caché dans la terre, et qu'on a justement soupçonné cette filasse d'être empreinte de quelque drogue mercurielle, car le plant est mort subitement dans une nuit. Vous dirai-je qu'on a plusieurs fois surpris le Sr Aublet à roder autour du jardin où étaient deux de ces plants, pendant l'absence du maître. Mais je souffre à vous parler de semblables choses.

Je regrette ces premiers plants tout autrement que celui qui a péri en dernier lieu entre les mains de votre apothicaire. Quoique celui-ci fut un muscadier, il y avait une grande différence entre les premiers et celui là.

Je vous avoue, Messieurs, que pour un homme seul et abandonné, j'ai trop d'obstacles à surmonter. Après avoir travaillé comme un malheureux pendant treize mois qu'a duré mon dernier voyage, après avoir couru généreusement les plus affreux dangers pour votre service, je comptais en arrivant ici pouvoir jouir de quelque repos, et je trouve un homme qui paraît aposté non seulement pour détruire les plants que j'apporte, mais encore pour me dénigrer par de grossiers mensonges et de viles calomnies. Cet homme en a débité de toutes les sortes : j'aurais pu le poursuivre en justice et le confondre : mais je me suis contenté de lui faire désavouer ses impostures en présence du Conseil.

Je ne vous dissimulerai pas, Messieurs, que je connais la source des traverses que j'éprouve. Le Sr Aublet ne serait pas si hardi s'il n'était pas soutenu. Il y des gens qui paraissent mes ennemis sans l'être : car je ne leur ai jamais pu donner lieu de me haïr. Ils sont les ennemis du projet auquel je travaille ; non pas que le projet ne leur paraisse bon : au contraire il ne leur paraît que trop bon. Ils savent fort bien que la réussite couvrirait de gloire les bons citoyens qui l'ont mis sur le tapis, qui m'ont appuyé auprès du ministre et de la Compagnie. Ils seraient jaloux de cette gloire. Voilà je pense le nœud gordien.

S'il n'était question que de me sacrifier à des ennemis, sacrifiez-moi, Messieurs, j'y consens de bon cœur : mais au nom de la patrie [so...] une affaire que vous ne pouvez abandonner sans vous charger, il me semble, d'une dette immense à son égard puisque vous êtes les dépositaires de sa confiance, qu'elle a mis les intérêts de son commerce entre vos [...], et que l'affaire réussira quand vous le voudrez. Choisissez pour l'exercer quelqu'un qui soit du goût de tous, sans être proposé ou appuyé par personne en particulier. Je vous sacrifierai de bon cœur pour son instruction mes connaissances, le fruit de mes fatigues et de mes travaux.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect

Messieurs

Votre très humble et très obéissant serviteur

Le Poivre

P.S. Depuis ma lettre écrite, j'apprends que le Sr Aublet promène de boutique en boutique chez tous les ouvriers du port, un libelle qu'il prétend vous envoyer contre moi, dans lequel il ose vous dire que dans mon dernier voyage je n'ai eu d'autre objet en vue que mes intérêts. Je demande quel bénéfice, quel commerce, je cherchais à Meao, Tafouri, Xulla, à Button, Larentouc, Timor ! Il dit que j'ai apporté beaucoup de sucre dans le vaisseau : cela est faux. La cale était bondée par la cargaison à vous appartenant, et sans cela comment aurais-je défrayé l'armement dans un vaisseau qui n'a qu'une très petite cale. Hors de ladite cale il n'y avait pas vingt paniers de sucre entre l'état major et l'équipage. Il ajoute que je l'ai injurié dans le Conseil: cela est encore faux, j'en prends tout le Conseil à témoin.

L'avis vient de m'être donné par un honnête homme dont je n'ai pas l'honneur d'être connu bien particulièrement, mais qui indigné d'entendre Monsieur l'apothicaire lire chez son barbier un semblable libelle, et débiter contre moi mille propos grossiers et très méchants, a cru devoir charitablement m'avertir.

Il me semblerait Messieurs, qu'un homme qui travaille comme je le fais pour le service de sa nation, devrait être à l'abri des calomnies grossières de gens semblables. Je vous prie de lire avec attention l'écrit du Sr Aublet, s'il est tel qu'on me l'assure, vous aurez peu de peine à découvrir le fond d'où partent de telles accusations. Si vous le lisez sans prévention, comme je le pense, je n'ai rien à craindre ; mais si la prévention s'en mêlait, je serais bien malheureux.

\* \* \*